

RENCONTRE-DEBAT DU COMITE 21

Laurent FABIUS,
Ministre de l'économie, des Finances et de l'Industrie

« Economie et Développement Durable »

9 octobre 2001

Introduction

François GOURDON, Président du Comité 21 : Monsieur le Ministre, je voudrais vous exprimer le plaisir que nous avons à vous accueillir à ce débat du Comité 21. Permettez-moi en quelques mots de rappeler l'actualité de notre association.

Dans le domaine de l'édition, nous sommes partenaires avec de nombreuses Agences des Nations Unies, de l'édition française (Editions Eska) du WRI (World Resources Institute), portant sur un siècle d'analyse des ressources mondiales. Cet ouvrage est un guide de référence sur les écosystèmes. Notre Président d'honneur, Serge Antoine, a directement participé à la traduction de ce livre.

Je voudrais également mentionner l'arrivée de nouveaux adhérents :

- Shell France, qui a organisé en juin dernier une *stakeholder session* sur son rapport développement durable, à laquelle le Comité 21 a participé.
- Cegos France, dont Jacques Coquerel, le Président du Directoire, est parmi nous. C'est le leader européen de la formation pour les entreprises. Nous préparons avec Cegos la conception d'une formation des managers au développement durable.
- La Région Champagne-Ardenne qui vient d'accueillir notre exposition "Ecologis" sur l'habitat, l'environnement et la santé.
- La Ville de Besançon, avec laquelle nous préparons un Agenda 21 local.

Nous organisons, en préparation de "Rio + 10", un séminaire de formation des journalistes francophones aux enjeux du développement durable, à la Maison de la radio, les 13 et 14 décembre.

Nous ouvrons aujourd'hui avec vous, Monsieur le Ministre, un nouveau programme d'actions "Entreprises 21", dont nous présenterons le site Internet à l'issue de ce débat. Ce programme qui a demandé deux ans de préparation est réalisé en partenariat avec le Secrétariat d'État à l'Industrie, le ministère de l'Aménagement du territoire et de l'Environnement et les groupes Suez et Vivendi.

Il est consacré aux dimensions économiques du développement durable avec trois outils :

- Un moteur de recherche internet des aides environnementales. Celles-ci sont extrêmement diversifiées. Cet outil a pour objet d'aider les entreprises et les collectivités à identifier celles qui les concernent.
- Des annuaires des secteurs émergents du développement durable ; nous avons retenu trois premiers secteurs : la concertation, les achats collectifs et la haute qualité environnementale.
- Le troisième volet est un baromètre du développement durable. Il s'agit d'identifier, parmi les sociétés adhérentes du Comité 21, les entreprises pionnières, innovantes en développement

durable, de transmettre leurs expériences et leurs analyses pour faire avancer le développement durable dans les entreprises.

Je terminerai en évoquant un article du "*New York Times*" consacré aux bonnes "surprises" en matière de développement durable. Il cite le cas de Xeroc qui grâce à sa politique environnementale, économise 800 000 dollars par an. Tout est chiffré aux États-Unis ! Monsieur le Ministre, je vous donne la parole.

Exposé de LAURENT FABIUS

Merci beaucoup. Je salue avec plaisir chacune et chacun d'entre vous. Cela me fait plaisir d'être ce matin avec vous, le début de cette matinée étant perçu de ma part comme un échange amical et non comme un travail. Je me propose, si vous en êtes d'accord, de faire une petite introduction et ensuite je me livrerai, tel saint Sébastien, à vos flèches ! J'ai bien compris, qu'être le patron de Bercy n'est pas exactement l'introduction la meilleure pour être porteur du développement durable ! Mais, ce sont des éléments que notre réunion va certainement modifier.

Je commencerai par l'évidence qui tient à l'actualité. Il peut paraître un peu décalé de parler, ce matin, de développement durable dans un moment où nous venons d'engager de façon très forte, voire même dramatique, une lutte contre le terrorisme. Cependant, sans essayer par l'artifice de raccorder à l'actualité, nous ne sommes pas loin de notre sujet de préoccupation. En effet, cette lutte va être, malheureusement, de longue durée. De plus, si les auteurs de ces attentats et les mouvements qui les inspirent devaient l'emporter, toutes les notions dont nous parlons, notre mode de vie actuel et surtout celui que nous espérons seraient, bien évidemment, balayés. Nous devons essayer de toujours relier l'actualité, qu'elle soit tragique ou heureuse, à des préoccupations à plus long terme. Le réel d'aujourd'hui, quelles qu'en soient les apparences, nous renvoie à cette notion. C'est grâce aux efforts des uns et des autres, et en particulier de celles et de ceux qui sont représentés ici, que, si on compare la préoccupation sur ces sujets avec ce qu'elle était voici quelques années, un énorme progrès a été fait, dans les réalités pour une part, mais aussi dans le débat public. Il s'agit, incontestablement, d'une prise de conscience, le plus souvent sous forme de menaces -ce qui est peut-être dommageable, mais, après tout, c'est un élément fort-, des exigences qui pèsent sur la planète, que ce soient les changements climatiques, la réduction de la biodiversité, l'épuisement des ressources naturelles et les risques de toute nature qui affectent notre santé et notre mode de vie.

La façon dont se développent nos pays industrialisés et dont ne se développent pas les pays pauvres est clairement en cause. Il est désormais devenu un lieu commun de dire que, dans le contexte démographique mondial, l'extension de ce mode actuel de développement comporterait des risques très lourds. De la même manière, le souci du long terme, la protection des ressources naturelles, le souci des générations futures -j'y reviendrai dans ma conclusion- deviennent des préoccupations qui doivent être intégrées, et qui le sont de plus en plus, dans une certaine mesure, par les responsables publics. Nous voyons apparaître des thèmes que certains avaient déjà mis en exergue voici bon nombre d'années et qui, maintenant, sont de plus en plus évidents dans nos débats, en particulier avec la conjugaison de l'économique, du social et de l'environnemental dans nos approches.

Je voudrais faire trois séries de remarques. Nous pourrions être beaucoup plus longs, mais il faut laisser du temps au débat, avant de pouvoir aborder quelques remarques finales.

A propos de l'actualité, je voudrais dire quelques mots sur l'attitude que l'on peut adopter face aux événements de ces dernières semaines. Ces événements, qui supposent de notre part beaucoup de détermination, de coopération et de confiance -la lutte contre le pessimisme fait

partie de la lutte contre le terrorisme-, font que nous pouvons nous inspirer des principes et des méthodes du développement durable pour y faire face. Le souci qui nous anime, par rapport à ces événements, doit avoir une base universelle et doit être celui des générations futures -de leur existence même-, et celui de l'avenir. Les risques, qu'ils soient terroristes, technologiques, et parfois l'un et l'autre nous concernent tous. Ils doivent être combattus par une coopération, sinon universelle, du moins la plus large possible, et ce combat doit s'appliquer à tous les domaines. C'est ainsi, et c'est ma fonction, que je dois mettre en oeuvre la lutte contre l'argent du terrorisme. La première idée que je retiens est celle de l'universalité. La deuxième est que la volonté qui anime nos pays est, et doit être, de faire en sorte que les difficultés, qui sont plus grandes aujourd'hui, ne remettent pas en cause la tendance de ces dernières années à une croissance durablement plus forte et que, dans le même temps, nous comprenions -mieux que par le passé- que, tout étant global, il ne peut y avoir de croissance, durablement forte pour certains pays si nous avons une pauvreté durablement insoutenable pour d'autres. Le développement durable suppose que tout soit fait pour que la croissance soit, elle-même, durable et qu'elle soit partagée. La troisième idée, qui nous ramène à la situation européenne et à celle de la France, est que si nous voulons préserver l'avenir et les chances des générations futures, cela nécessite, sur le plan économique, de mener des actions qui tiennent compte de marges de manœuvre différentes entre les principaux pays, mais qui évitent un certain nombre de fausses fenêtres, de fausses solutions qui, si elles étaient choisies, confondraient la solidarité durable et l'égoïsme générationnel. J'y reviendrai en conclusion.

Deuxième série d'observations : pour le gouvernement actuel, de manière générale, et pour les domaines dont je m'occupe en particulier, le développement durable est un objectif à part entière. Je ne vais pas vous donner la liste -certains de vos invités ont déjà dû la faire- des très nombreuses mesures prises ces dernières années en matière de développement durable. Le bilan est, je crois, important, même s'il est mal connu. Mais, l'une des choses qui frappe dans celui-ci -quelle que soit l'opinion politique qu'on puisse avoir-, est que la prise en compte du caractère durable des actions, en particulier sur l'environnement, a concerné la totalité des ministères. Dans l'industrie, nous avons eu la lutte contre l'effet de serre ; dans l'agriculture, un souci plus important de la durabilité ; concernant ma maison -malgré un certain nombre de controverses-, des avancées en matière de fiscalité écologique ; et au ministère de l'Environnement, un souci de l'emploi. Au total, cette transversalité a été très positive. Les résultats, qui même s'ils doivent être confortés, amplifiés en prenant un peu de recul, s'avèrent très positifs.

Concernant les engagements pris à Kyoto, bien que l'Europe ait des progrès à faire, nous les respectons grosso modo, même si nous devons accroître considérablement nos efforts dans les prochaines années, avec les problèmes que pose notamment l'approche américaine. Il y a le fait, et beaucoup d'entre vous en sont l'incarnation, l'expression positive, que l'environnement est devenu une activité économique à part entière, créatrice d'emplois et de richesses, avec des entreprises qui sont très fortement présentes sur le marché mondial.

Il y a le fait, et vous y avez fait allusion dans votre introduction que la préoccupation de développement durable est devenue de plus en plus présente dans le fonctionnement des entreprises. Le développement durable est pris en compte également par les marchés financiers, ce dont nous ne devons pas nous désoler mais, au contraire, nous féliciter, dans la mesure où cela peut être un élément fort d'incitation. Il y a le fait (j'y suis très sensible en tant que modeste adjoint chargé des finances dans ma commune) que les collectivités locales -je salue le Président de l'Association des Maires de France ici présent- sont de plus en plus conscientes de la nécessité de prendre en compte globalement les problèmes d'environnement. Des sujets, qui étaient très difficiles à aborder voici quelques années, sont devenus maintenant le "pont aux ânes" du conseiller municipal, comme le plan de déplacements urbains, le tri sélectif, etc. C'est excellent !

Et puis, même si cela est difficile à gérer, il y a le fait que les associations et d'autres mouvements participent de plus en plus au débat public, jouent souvent un rôle de contre-pouvoirs, y compris lorsque c'est très "électrique", comme la question du troisième aéroport, les débats sur le tunnel du Mont-Blanc, etc.

Tous ces éléments montrent, lorsqu'on regarde, comme c'est votre tâche, ce qui se passe à l'horizon du long terme et non pas avec la myopie qui est souvent le propre des hommes politiques et des médias, que le caractère durable et transversal de la préoccupation a fait des progrès considérables dans nos sociétés, et c'est tant mieux.

Ma troisième observation est qu'il reste énormément à faire si nous voulons mieux concrétiser l'objectif de développement durable. Nous pouvons quelques coups de projecteur dans cette direction. Incontestablement, il va nous falloir davantage de coordination et de régulation au plan international. La pollution n'a pas de frontières, et l'action pour la réduire ne peut pas en avoir non plus. Nous avons un sommet à Johannesburg l'an prochain, dix ans après Rio, et j'espère qu'il permettra de créer une Organisation mondiale de l'environnement, en regroupant l'ensemble des accords nationaux sur ce sujet. Au plan européen, dans un monde où, nous le voyons, les choses s'organisent de façon régionale, il faut évidemment accentuer l'effort. Je suis de ceux qui ont demandé la création d'une autorité européenne de l'environnement. Si nous devons, comme c'est probable, créer un jour une "pollu-tax", c'est au niveau européen qu'elle serait la plus pertinente, dès lors qu'elle viendrait en substitution d'autres impositions. En effet, comme vous l'avez noté, je ne suis pas de ceux qui pensent qu'on résout les problèmes en additionnant les impôts. Concernant cette exigence de coordination et de régulation, il faut que nous en fassions application le plus rapidement possible. En particulier, pour ma propre maison, j'ai donné instruction à tous ceux qui travaillent avec moi et à tous mes services de mieux intégrer le développement durable dans les négociations internationales que nous suivons.

Notre politique d'aide au développement doit faire du développement durable un des axes essentiels de son action, en particulier par l'intermédiaire du Fonds pour l'environnement mondial. Au cours de la prochaine réunion de l'OMC, les questions d'environnement devront être abordées, en particulier sur trois sujets :

- l'application du principe de précaution ;
- l'articulation entre les accords multilatéraux sur l'environnement et les règles de l'OMC ;
- les problèmes de traçabilité et d'étiquetage.

D'autre part, nous devons progresser en généralisant la notion de partenariat avec tous les acteurs concernés. Nous n'obtiendrons pas de bons résultats si nous considérons les acteurs, économiques, notamment, comme étant extérieurs et systématiquement hostiles ou réticents. Il faut les considérer comme des partenaires, ce qui ne signifie pas qu'il ne faille pas être vigilant. Ils ont des engagements à prendre et il faut les vérifier. Mais cette notion de partenariat me paraît essentielle. De la même façon, il est également essentiel de prendre en compte le long et le très long terme. Bien entendu, c'est souvent contradictoire avec les intérêts immédiats, et l'horizon électoral est rarement celui de la solution des problèmes. Cependant, il faut -je ne crois pas qu'il soit naïf de le dire car nous devons faire appel à l'intelligence de nos concitoyens- prendre en compte le long terme, sachant que l'environnement peut être un atout économique majeur. Je n'oublie pas que je suis élu d'une partie de la Normandie où nous avons, dans ce domaine, à la fois beaucoup de problèmes et de potentialités.

Concernant la lutte contre l'effet de serre, nous devons avancer sur la voie d'accords négociés volontaristes et efficaces pour la consommation et l'économie des entreprises. Le gouvernement est tout à fait déterminé à faire d'importants efforts pour soutenir les énergies renouvelables.

Je vous donne un exemple de partenariat. Nous avons adopté, vous le savez, une nouvelle loi dite "loi sur les nouvelles régulations économiques", en abrégé NRE. J'ai souhaité que ses modalités d'application fassent l'objet d'une concertation très étroite avec les entreprises. Le projet de décret sur les informations qui devront être fournies en matière de politique d'environnement et de politique sociale est en cours de finition. Tout cela a été fait en liaison avec ces partenaires. Cela fixera utilement les informations à transmettre, l'important étant de garantir, dans ce domaine, la plus grande transparence.

De la même façon qu'il faut un partenariat avec tous, il faut utiliser tous les instruments disponibles en fonction de leur efficacité et de leur adaptation à la situation. C'est ce que nous avons essayé de faire dans le projet de budget qui va bientôt être débattu, en développant les mécanismes fiscaux incitatifs et en renforçant les moyens de contrôle face aux risques de toute nature.

Cette préoccupation du développement durable doit aussi être fortement présente dans le fonctionnement interne de l'État et dans toutes les initiatives que prennent les différentes administrations pour améliorer, dans le sens qui est le vôtre, les conditions de travail. Les actions de ces administrations sont excellentes, mais je reconnais qu'il reste beaucoup à faire et que l'Etat, dans ce domaine, doit être exemplaire.

Voilà, monsieur le Président, ce que je voulais dire en introduction.

Je crois que le développement durable est en train de modifier assez profondément beaucoup de politiques publiques. Il faut être, en même temps, conscients que nous ne sommes qu'au début du chemin. C'est à ce propos que je voudrais ajouter, de la place où je suis, une ou deux notations supplémentaires. A tous les sujets que vous abordez dans vos recherches et votre action sur le développement durable, il faut ajouter ou préciser un élément, celui de la solidarité durable.

Je m'explique : Je suis extrêmement frappé que, dans le débat politique français -c'est particulièrement et regrettablement vrai en France-, la solidarité soit conçue comme une "solidarité feu de paille". Il existe une espèce de Panthéon, de hiérarchie de la solidarité. Celui qui est estimé le plus solidaire est celui qui propose le plus et le plus à court terme. Or, je plaide pour l'idée que la solidarité n'est pas l'égoïsme générationnel et que, pour voir si une action est vraiment solidaire, nous devons savoir si elle tient sur la durée. Or, ce n'est pas le cas dans le débat public français et, en particulier, dans le domaine dont je m'occupe, c'est-à-dire l'économie et les finances. Lorsque des propositions sont faites de part et d'autre, elles me font penser au sketch des "Frères ennemis" : L'un demandait à l'autre :

– *"Quel est ton chiffre ?*

– *Huit.*

– *Le mien, c'est douze ! J'ai gagné !"*

Je pense qu'il faut avoir une conception plus large de la solidarité qui permettrait de faire intervenir dans le débat public les questions des retraites, de la "soutenabilité" des dépenses sociales et des baisses d'impôts, etc. Il ne s'agit pas d'avoir simplement une logique d'apparence, mais de regarder la durabilité de ce qui est proposé par les uns et les autres. Je veux dire que, au-delà de cette notion de développement durable, je parlerais volontiers de "politique durable" qui aurait deux caractéristiques qui ne sont pas toujours pratiquées aujourd'hui :

– cesser d'être sectoriel pour devenir transversal ;

– cesser d'être de court terme pour devenir de long terme.

Évidemment, cela suppose une double mutation dans le débat public de la part de beaucoup de responsables publics. Je pense -mais est-ce naïveté de ma part - que c'est dans ce sens qu'il faut

aller. Cette double mutation, passer du sectoriel au transversal et du court au long terme, est ce que j'appelle de la "politique durable". C'est pourquoi un mouvement comme le vôtre me paraît très utile.

Merci.

Débat

François Gourdon, *Président du Comité 21* : Merci beaucoup, monsieur le Ministre. J'acquiesce à vos propos et en particulier, sur le thème de la solidarité durable. Si vous le voulez bien, nous passons aux questions.

Rémy Souchon, *Chargé de mission auprès du Président, 3 Suisses* : Monsieur le Ministre, vous avez évoqué des mesures fiscales incitatives. Un détail concernant l'effet de serre : l'utilisation de carburant alternatif comme le gaz naturel. Si un autobus utilise ce carburant, on peut récupérer la DICGM. En revanche, si on exploite des camions utilisant le même carburant, on ne peut pas.

Laurent Fabius : Est-ce que c'est l'égalité absolue dans le projet de loi de finances ? La réponse est non. Il existe des considérations financières qui ont fait que nous pouvons accepter certaines choses et pas d'autres, sauf à déséquilibrer notre budget. Concernant les propositions d'amendements, je ne vais pas répondre par oui ou par non autour d'une table de petit-déjeuner. Si vous-même ou tel ou tel parlementaire avez l'obligeance de nous les faire passer, nous les étudierons attentivement. Le mouvement général doit aller dans ce sens mais, en tant que ministre des Finances, il n'est absolument pas illégitime que je surveille nos finances !

Danièle Nocher, *Journaliste, Valeurs Vertes* : Je vous félicite de parler de développement durable parce que c'est la première fois que j'entends un ministre des Finances aborder le sujet. Nous savons, depuis le 11 septembre, que l'argent a une odeur. Il faut mettre l'éthique au cœur des valeurs financières. Avez-vous pensé à de nouveaux produits financiers, puisque vous refusez la taxation -je suis de votre avis, d'une certaine façon-, qui permettraient aux grandes entreprises, mais aussi aux PME-PMI, d'inscrire le développement durable au cœur même de leur action ? Je pense à d'éventuels fonds pour les énergies renouvelables, la qualité de l'eau, etc.

Laurent Fabius : Merci, madame. Refus de la taxation ? Non. Il ne faut pas avoir une position aussi tranchée. La taxation est un des éléments qui peut intervenir dans une société, qu'elle soit nationale ou internationale. D'ailleurs, essayons de réfléchir un instant ensemble. Le pouvoir public, qu'il s'agisse des pouvoirs publics nationaux, européens ou internationaux, en face d'actions collectives, doit avoir des ressources. Cela vaut aussi pour la France où nos concitoyens, et nous-mêmes aussi d'ailleurs, sommes un peu schizophrènes, en étant à la fois très heureux de la dépense, dans la mesure où elle permet un service -que ce soit pour nos enfants avec l'éducation, pour notre sécurité avec la police, etc.-, et moins enthousiastes lorsqu'il s'agit de la ressource qui permet de payer cette dépense. Évitions la démagogie, qui n'est pas durable, même si elle peut être un instant efficace, pour ce qui s'appelle les élections ! En face des dépenses, il faut bien des ressources qui, pour l'essentiel, sont fiscales, donc issues de la taxation. Mais, il est vrai que notre système fiscal, en France comme dans beaucoup d'autres pays, a été conçu à un moment où les problèmes étaient très différents de ceux d'aujourd'hui :

- Il n'y avait pas de problèmes d'emploi et il n'était pas choquant qu'une grande partie de la fiscalité pèse sur l'emploi.
- De plus, les pays étaient en général fermés les uns aux autres et il n'y avait pas de très grande volatilité des échanges. On pouvait taxer assez fortement les revenus ou les sociétés, sans risques

de délocalisation. Aujourd'hui, les individus, comme les sociétés, peuvent se délocaliser et réagir à la fiscalité avec leurs pieds. Il ne faut pas, non plus, tomber dans un mécanisme de *dumping*. Les ressources seraient tellement anémiées qu'il n'y aurait plus de dépenses possibles.

Aujourd'hui, les problèmes ont changé, ainsi que la nature des activités. La question de la pollution est un gros problème. Je ne dis pas qu'elle n'existait pas auparavant, mais elle n'était pas perçue comme telle au moment où la question principale était celle de l'exploitation, de l'aliénation -pour reprendre des termes qui ont une autre connotation- et non de la durabilité de la vie. Il est intéressant, fructueux et passionnant même, d'essayer de comprendre et d'anticiper les modes de taxation du futur. Elles devront avoir d'autres bases. C'est pourquoi, contrairement à ce qui a été dit de façon trop réductrice, je ne suis pas du tout hostile à ce que la pollution puisse servir de base à des taxations. De même, je pense qu'un bon impôt est celui qui a une assiette large et qui rentre de façon presque automatique. Il faut essayer d'examiner, dans nos sociétés modernes, quels sont les éléments à assiette large et à développement de plus en plus fort. Sinon, on entre dans le paradoxe de taxer de plus en plus une assiette de plus en plus faible. Dans ce cas, on n'obtient rien et on a un effet négatif.

Il faut accepter le principe des taxations publiques, autrement aucune action publique n'est possible. Elles ne doivent pas être trop élevées, sinon elles pénalisent le territoire auquel elles s'appliquent. Il faut être novateur dans ce domaine et accepter des modifications, même si la difficulté -c'est tout l'art de la politique- est le passage pour qu'il n'y ait pas d'effets contre-productifs. Vous connaissez les conditions dans lesquelles il n'a pas été possible d'étendre l'"écotaxe". Une loi a été votée, déferée au Conseil constitutionnel qui l'a annulée et, à partir de là, nous n'avons pas été en situation de représenter un nouveau texte. Cela ne veut pas dire qu'il ne faille rien faire et je suis partisan de rentrer le plus rapidement possible dans un mécanisme de contrats avec les sociétés pour les encourager à polluer moins et, si elles continuaient à polluer, voire même si elles aggravaient leur pollution, à des pénalisations. Ce n'est pas, au sens de la loi fiscale, une taxation, mais peu importe si l'effet est le même.

Vous avez posé la question de savoir comment on pourrait favoriser, en matière financière, l'évolution vers le développement durable et si on pouvait bâtir des produits financiers, pour employer un mot simple, qui encouragent en ce sens. Ma réponse est très nettement : oui. Je vais prendre un exemple. Vous savez que j'ai fait adopter, voici peu de temps, une loi qui, même si elle n'a pas été très spectaculaire, est très importante -il existe parfois une différence entre le spectaculaire et l'important- et qui concerne l'épargne salariale. Cette épargne, qui peut être souscrite aussi bien par les salariés que par les entrepreneurs, va, au cours des années qui viennent, prendre une certaine expansion. Elle permet d'associer les salariés au développement de l'entreprise. Nous aurons certainement une création de fonds qui favoriseront les productions durables et qui rentreront -mais le mot n'est peut-être pas bien choisi- dans des "produits éthiques". Cela ne veut pas dire que ces produits éthiques ou favorables au développement durable n'auront aucune rentabilité. Bien sûr, ils en auront une ! Sinon, les épargnants diraient : *"Votre affaire, c'est bien joli, mais cela ne va pas."* Mais il peut y avoir, pour un souci d'équilibre, un intérêt particulier à aller dans ce sens. Prenons un exemple : une entreprise qui aura un beau bilan de durabilité, une pratique sociale et environnementale exemplaire, sera probablement, du point de vue du long terme et de l'équilibre, plus efficace et positive qu'une autre davantage spéculative, mais qui ne serait pas appelée à la même régularité de développement. C'est un des exemples où la qualité de la gestion et de l'orientation et la "rentabilité", entre guillemets, peuvent parfaitement se conjuguer. A votre question, je réponds tout à fait par "oui". Je pense que, dans les années qui viennent, il faudra développer ce type de produit.

Séverine Lebergeat, *Caisse des Dépôts et Consignations* : J'aurais souhaité connaître la position du ministère de l'Industrie sur la mise en place d'un marché de permis d'émission négociables, notamment en perspective de la directive européenne actuellement en préparation.

Hélène Gassin, *Responsable des Energies Renouvelables, Greenpeace France* : J'ai une proposition très concrète à vous faire et qui fait suite à un recours gracieux que nous avons déposé auprès de vos services. Vous parlez d'environnement et de solidarité, et nous avons une solution pour réduire les émissions de CO₂, la production de déchets nucléaires et promouvoir la lutte contre l'exclusion sociale : Il faut sortir la France du chauffage électrique. C'est une mesure très simple, à prendre très rapidement. C'est une mesure de politique durable.

Laurent Fabius : Comme vous le dites, c'est très simple ! Il faut, dans le futur -et c'est le sens que je retiens de votre interpellation-, aller vers une diversification incontestablement plus forte des sources d'énergie. C'est ma position, et elle est extrêmement nette. L'une des leçons de ces dernières décennies, y compris des tragiques événements actuels, est qu'il faut avoir le souci de la diversification. En termes énergétiques, cela signifie qu'il faut jouer sur l'ensemble des claviers, non seulement ceux des origines de l'énergie, mais aussi continuer à faire de gros efforts d'économies d'énergie, ce que nous oublions parfois lorsque la croissance est plus forte et que le prix de l'énergie, en coût relatif, baisse.

Maintenant, lorsqu'on est responsable des décisions, ce qui est le cas de l'ensemble des politiques, qu'ils soient de la majorité ou de l'opposition, il faut mesurer la praticabilité et les conséquences de nos décisions. Si nous adoptions, du jour au lendemain, ce que vous proposez, dans la mesure où les concitoyens souhaitent quand même être chauffés, il faudrait immédiatement des sources alternatives. Personne, dans cette salle -ce sont des gens bien informés et qui disposent d'éléments sérieux-, ne pense que, malheureusement, à très court terme, des sources renouvelables pourront prendre le relais. Il faudrait d'autres sources. Nous les connaissons. Le gaz, oui, c'est une très bonne énergie qui va se développer, mais il ne peut pas, du jour au lendemain, jouer tous les rôles. De plus, la France n'est pas grande productrice de gaz. Nous avons aussi le pétrole, mais vous n'avez pas été sans remarquer que le pétrole trouve l'essentiel de ses gisements dans des pays qui ne sont pas les plus stables de la planète. Je vous dirai que, sur la tendance générale à la diversification, non seulement je suis d'accord, mais je pense que c'est un élément des plus forts qu'il faut retenir. Néanmoins, cela ne peut pas être fait du jour au lendemain.

Concernant la première question sur la directive et les permis d'émission, je connais le débat auquel il donne lieu. D'un côté, il procure une certaine facilité, de l'autre, est-ce que cela ne fait pas rentrer tout ce domaine dans une logique qui accepte une certaine pollution ? Néanmoins, c'est la logique que nous avons, non seulement acceptée mais promue, par le protocole de Kyoto. Notre position sera d'aller au plus près des accords conclus à Kyoto. Même s'ils ne sont pas les meilleurs possibles dans l'absolu, c'est la position internationale à laquelle nous nous sommes ralliés, combattue malheureusement, et avec beaucoup de force d'ailleurs, par l'Administration américaine. Il faut que nous soyons cohérents et que nous défendions, sur toute la ligne, y compris sur le plan européen, l'accord que nous avons approuvé au plan international et que nous proposons de continuer à soutenir, celui de Kyoto.

Jean Bercy, *Responsable marketing, Institut français du pétrole* : J'ai cru percevoir, dans votre introduction, un souci pour le développement des pays du Sud. Au travers des événements du 11 septembre, nous voyons en filigrane le problème de redistribution globale des richesses. Je voudrais savoir si, au-delà des problèmes de sécurité et de défense, l'aide au développement fait partie des préoccupations actuelles du gouvernement. Si oui, quelles sont les actions concrètes que vous envisagez ?

Laurent Fabius : Vous avez perçu cela et vous avez tout à fait raison. Je ne sais pas si vous avez lu un papier dans "*Le Monde*" d'hier, de James D. Wolfensohn, le patron de la Banque mondiale. Je suis bien d'accord avec son analyse initiale. Il dit que les attentats terroristes n'ont, quelle que soit la façon dont on les regarde, absolument aucune justification d'aucune sorte. Ne tombons pas dans une espèce de logorrhée qui consisterait à essayer de trouver des justifications à des crimes abominables. Il faut être clair et net. En même temps, si nous nous projetons dans le futur, il est évident que la pauvreté est un terreau qui explique l'écho que peut avoir un intégrisme dans certaines régions du monde. Mais, même si ces éléments n'existaient pas, notre conception éthique fait que nous ne pourrions pas concevoir le monde pour nous-mêmes, seulement du point de vue de notre propre développement, mais aussi, et d'abord, du point de vue des plus pauvres. C'est particulièrement vrai aujourd'hui où le ralentissement économique va avoir des incidences très négatives sur plusieurs de ces pays pauvres. Je pense, en particulier, au continent africain où les prévisions du Fonds Monétaire International sur la croissance de l'an prochain font que, dans plusieurs de ces pays, le taux de croissance envisagé serait inférieur à la progression de la démographie, ce qui se traduirait par un net recul du niveau de vie, qui est déjà catastrophique.

Que ce soit à court ou à long terme, compte tenu des événements actuels ou dans l'absolu, il faut se mobiliser dans la lutte pour le développement et contre la pauvreté. Cela a toujours été la position de la France qui, malgré les insuffisances, que nous reconnaissons, est, de tous les pays du G 8, celui qui, par rapport à sa richesse nationale, fait le plus gros effort d'aide publique au développement. Il ne faut pas l'oublier, même si cette aide est insuffisante par rapport à ce qu'elle devrait être dans l'absolu. Comment et sur quels canaux agir ? Ce serait l'objet d'un débat qui pourrait durer toute la journée, mais je vais vous donner seulement quelques têtes de chapitre. Nous avons l'aide publique au développement. Même si on peut envisager telle ou telle source alternative, il y a déjà ce qu'apportent les pays à cette aide publique. Vous connaissez l'exigence de 0,7 % qui a été mise en avant par la communauté internationale. La France, bien qu'elle soit en pourcentage au premier rang des pays du G 8, n'atteint pas 0,7 %. Nous avons des efforts à faire. Il faut que, non seulement nous-mêmes, mais l'ensemble des pays, à commencer par les États-Unis, se mobilisent pour l'aide publique au développement.

Au-delà, il y a la façon dont nous nous comportons dans les relations avec ces pays, en particulier l'ouverture de notre propre sol aux produits qui en proviennent. C'est ce qu'a fait l'Europe avec sa consigne acceptée, d'ouvrir la totalité de ses produits commerciaux à la concurrence de ces pays. Mais, nous sommes isolés, même si l'Europe est déjà une grande zone. Tous les autres grands pays ne le font pas. Si nous voulons que ces pays puissent se développer, une partie de ce développement est interne et autocentré, mais une autre partie tient à leurs exportations. Ces dernières ne pourront pas progresser si nous mettons des droits de douane élevés sur ces produits. Il nous faut balayer devant notre porte.

Ensuite, il faut que, dans l'aide que nous apportons, un certain nombre de secteurs soient privilégiés et que, dans les mécanismes de remise de dettes -certains disent "annulation de dettes"- que nous opérons, que ces mêmes secteurs le soient aussi. Par exemple, j'ai proposé voici quelque temps que, dans nos relations avec ces pays et lorsque le Fonds Monétaire International et la Banque Mondiale formulent des plans, l'éducation et la santé soient toujours exclus des restrictions demandées. Sinon, on entre dans une logique extrêmement dévastatrice. Enfin, et je pense que tout est lié, il faut que, pour des problèmes qui touchent particulièrement ces pays, nous, les pays riches, soyons plus actifs, plus généreux que nous ne le sommes.

Il existe une disposition qui, étrangement, n'a pas été relevée dans le projet de loi de finances que l'Assemblée nationale va discuter dans quelques jours, et c'est assez significatif. J'ai proposé que les entreprises françaises qui feront de la recherche sur le SIDA ou sur la lutte contre les maladies

qui existent dans les pays pauvres, fassent systématiquement l'objet de remises fiscales, d'amortissements accélérés sur les dépenses de recherche, pour les encourager à faire des choses utiles et positives dans ces pays. Sinon, nos laboratoires ne travailleront pas pour essayer d'éradiquer ces maladies, et ces pays seront dans une situation épouvantable. Je tiens à dire également que la clé pour tous ces pays me paraît évidemment la double solution du système d'éducation et de celui de santé. Ce n'est pas un hasard si les plus obscurantistes de ces pays pèsent négativement sur l'éducation et, plus particulièrement, sur celle des femmes. La santé n'est pas seulement une question de développement, mais simplement de vie et de mort. Vous voyez ce que cela représente pour certains de ces pays, notamment pour les pays d'Afrique.

Je n'ai pas encore abordé, parce que ce serait très long, les différents modes de taxation qui ont été examinés, comme la taxe Tobin. J'ai, moi-même, reprenant une idée ancienne, émis l'idée d'une taxation sur les exportations d'armes, bref, tout ce qui peut permettre de lutter contre un certain nombre d'abus de la globalisation et de dégager des moyens supplémentaires. Ce n'est évidemment pas "un" problème qui est devant nous, mais "le" problème auquel, dans une approche de développement durable, les responsables politiques devraient davantage s'intéresser.

François Valiron, *Secrétaire général, Académie de l'Eau* : Monsieur le Ministre, vous nous avez dit tout à l'heure, et c'est parfaitement juste, qu'il y avait un très long chemin à parcourir pour le développement durable. Vous nous avez précisé également que beaucoup de responsables d'entreprises ou de collectivités sont très sensibilisés au problème du développement durable, et c'est également vrai.

L'Académie de l'Eau prépare actuellement une conférence internationale avec l'Union européenne et présentera les stratégies à développer pour mettre en place et accélérer le mouvement du développement durable. On a constaté que les responsables, et en particulier ceux qui sont chargés de mettre en place les schémas d'aménagement et de gestion des eaux, sont tous désireux de faire des choses. Mais, lorsqu'on commence à leur expliquer ce qu'est le développement durable, ils prennent peur parce que c'est très compliqué. Si la France veut prendre la position qu'elle doit avoir dans le développement durable, ne faut-il pas développer une formation pour les responsables, sur le développement durable, de façon à leur apporter les moyens d'agir ? Nous avons préparé un cahier conseil qui donne des modes d'action qui partent d'opérations réussies sur le terrain.

Laurent Fabius : Merci. Je pense que chacun vous a bien entendu et les applaudissements vous ont approuvés.

François Gourdon : La formation est une condition fondamentale à l'évolution des pratiques.

Sébastien Godinot, *Chargé de mission, Les Amis de la Terre* : Je travaille sur les institutions financières et je vous poserai une question sur la COFACE, dans son activité de garantie publique des exportations au nom de l'État, activité dans laquelle votre ministère a un rôle clé par le biais du Comité interministériel des garanties. Vous savez que, depuis 1999, la COFACE a intégré et élaboré des règles environnementales, mais qui sont cependant encore loin de constituer une réelle politique de développement durable. Cela s'est fait au travers d'une procédure assez opaque, en excluant les associations et la société civile, dont vous avez pourtant, ce matin, noté la nécessaire participation, ce que j'ai remarqué avec grand plaisir.

Ma question est la suivante : J'aimerais savoir si vous pouvez nous assurer que, d'ici le prochain sommet de Johannesburg, "Rio + 10", la COFACE mettra en place une réelle politique de développement durable, politique globale, avec des exigences sociales, environnementales, de

transparence et d'accès à l'information, et cela au travers d'une procédure réellement participative avec tous les acteurs concernés, y compris les associations.

Laurent Fabius : Je ne peux pas me prononcer à la place du Président de la COFACE sur des modalités exactes cela peut prendre, mais l'idée qu'il faille prendre en compte ces préoccupations et associer les partenaires sera partagée par M. DAVID et je lui ferai part de votre souci. Ce que vous disiez me fait penser à vous indiquer une chose. En réfléchissant à l'action de ma propre maison, qui est assez diversifiée, avec plusieurs secrétaires d'État, beaucoup de directions, etc., nous nous sommes aperçus que nous avons deux faiblesses :

- D'une part, nous n'avons pas, sur les sujets européens, une approche suffisamment coordonnée. Cela peut paraître étonnant parce que c'est un seul ministère, mais lorsque celui-ci s'occupe du commerce extérieur, du commerce intérieur, de l'artisanat, de l'industrie, des finances, du budget, etc..., cela fait une énorme administration. En tant que responsable de cet ensemble, j'ai besoin d'avoir une vision stratégique : puisque maintenant c'est la première faiblesse, un manque de réflexion stratégique européenne.

- D'autre part, nous avons, au sein d'une même maison, des approches excessivement sectorielles. L'une des difficultés est ce qu'on appelle pompeusement "l'interface", c'est-à-dire non pas commerce d'un côté, environnement de l'autre, droits de l'homme pour une troisième part, mais l'interface entre ces trois notions. Comment faire les arbitrages quand, en plus, il y a des traductions financières à tout cela ?

En fait, le problème n'est pas la mondialisation mais la globalisation, pas seulement l'extension géographique, mais l'interpénétration des différents domaines.

Je balaye devant ma porte en disant que nous ne sommes pas suffisamment en réflexion et en action sur une démarche de globalisation et d'écoute, d'anticipation et d'appréhension des problèmes de la globalisation. C'est pourquoi j'ai décidé avec les Secrétaires d'État de créer une instance, qui s'appellera "Comité de stratégie pour l'Europe et la globalisation", dans lequel nous aurons les Secrétaires d'État et quelques personnes extérieures. Nous écouterons et appréhenderons ce qui se passe en matière européenne et de globalisation, pour définir des positions harmonisées de l'ensemble de cette maison "Economie, Finances et Industrie", en écoutant les partenaires de la société civile.

C'est votre interpellation qui m'y a fait penser. Le politique a sa responsabilité, puisqu'il y a des élus qui sont désignés pour cela. C'est ainsi que fonctionne notre démocratie, mais il ne faut pas, non plus, que ce mode de fonctionnement démocratique fasse que nous soyons désignés tous les cinq ans et que, entre-temps, ce soit l'aveuglement. Nous devons instaurer ce processus d'écoute réciproque et ce Comité pourra nous y aider.

Michel Rouyer, *Maire adjoint délégué à l'environnement, Ville de Palaiseau* : J'ai relevé, à propos des énergies renouvelables, la volonté du gouvernement. Il me semble cependant que la France, par rapport à ses voisins européens, est en retard sur la diversification des modes d'énergie. Parallèlement, ce qui a été investi dans le programme nucléaire est tellement considérable que nous pouvons nous demander, vu que les installations vieillissent, le sort qui devra lui être fait dans un avenir assez proche. Tout n'est pas uniquement une question de coûts, puisque le démantèlement des centrales est largement sous-évalué. Sur les transports et en particulier, le ferroutage, on dit que cela coûte cher mais, parallèlement, on investit énormément dans les autoroutes et le développement des transports.

Laurent Fabius : Je ne vais pas répondre dans le détail à votre question, mais elle revient sur ce que je disais, sur la solidarité et le financement durable. Je regrette beaucoup que, dans les débats qui ont lieu, on ne projette jamais les bilans sur le long terme, notamment en matière financière. On pourrait dire qu'avant d'arriver au long terme, il faut le court terme. C'est certain. Si cela ne fonctionne pas à court terme, il n'y a pas de long terme. Prenez un exemple comme le ferroutage et les mesures qu'il faut prendre pour essayer de le développer. Cela a un coût à long terme, mais aussi des avantages qu'il faut être capable d'égaliser. Cela veut dire aussi que le coût des investissements courts doit être supportable, sinon cela ne va pas non plus. J'essaie, sur ces grands choix, de prendre en compte cette dimension longue. C'est une chose qu'il faudrait généraliser dans la politique publique, beaucoup plus qu'on ne le fait aujourd'hui.

Je fais la même remarque au niveau des collectivités locales. Je suis élu depuis plus de vingt ans et j'ai toujours été frappé de voir que tout est fait, en matière de collectivités locales, pour qu'on se focalise sur l'investissement et pas sur le fonctionnement. Or, sur la longue période, ce qui est déterminant, c'est l'addition des deux, je dirais même surtout le fonctionnement.

Mais, nous avons encore des mécaniques de court terme. Que ce soit sur le ferroutage ou sur d'autres sujets, je pense vraiment que le rôle d'une entité comme le Comité 21 est d'essayer, non seulement d'élargir, mais de reculer l'horizon. Je parle bien de ce double mouvement : l'élargir et le reculer. Si on fait cela, je pense qu'on aura réalisé du bon travail.

Adrien Wahl, *Directeur de l'Institut européen d'écologie* : La Commission européenne a mis à l'ordre du jour la bonne gouvernance au mois de juillet. Nous-mêmes, au sein du Bureau européen de l'environnement, nous avons eu deux journées de travail sur la question. Pour rejoindre votre souci de vision stratégique, ne vous semble-t-il pas nécessaire d'avoir des indicateurs et des instruments précis pour permettre de suivre une amélioration continue dans ce domaine. Faute de quoi, nous resterons sur de bons sentiments. Est-ce qu'au sein de votre ministère vous avez une réflexion sur ces instruments ?

Laurent Fabius : Vous avez tout à fait raison. Ce que je disais au sujet de ce Comité "globalisation" doit nous conduire à ce que vous indiquez. D'ailleurs, l'INSEE et la Direction de la prévision travaillent aussi sur ces sujets, sur une comptabilité qui ne soit pas uniquement financière, au sens traditionnel, mais plus large, avec des aspects sociaux et environnementaux. Je souscris absolument à ce que vous venez de dire. Il n'y a pas d'action publique efficace s'il n'y a pas de critères d'évaluation, qui ne soient pas simplement le critère financier. Il en existe beaucoup d'autres. Mais ce n'est pas le lait auquel nous avons été nourris. Il faut savoir changer les choses. Je vous réponds de façon formelle que je vais dans cette direction.

Philippe Saint-Marc, *Secrétaire général de la société internationale de recherches sur l'environnement et la santé, ancien président de la mission de l'aménagement de la côte Aquitaine* : J'ai été pendant plusieurs années à la Commission nationale du développement durable. La conclusion que j'en ai tirée est que tant que nous n'aurons pas intégré, dans les politiques économiques de l'État, les avantages résultant de la protection de la nature et les coûts résultant de sa destruction, nous n'aurons pas véritablement changé les choses. L'arbitrage pour la circulation ne pourra véritablement progresser en faveur du rail que lorsque nous intégrerons le coût des accidents de la route et de la pollution de l'air. La politique de l'économie d'énergie suppose d'intégrer non seulement les avantages sur la réduction de la consommation d'énergie, mais aussi ceux résultant de la réduction de la pollution de l'air. La politique agricole suppose aussi qu'on prenne en compte le coût de la pollution chimique pour la santé, en confrontation avec les avantages de la qualité de l'agriculture biologique.

Ne serait-il pas utile qu'au niveau national, et en particulier de votre ministère, il y ait une recherche pour calculer, peut-être dans le cadre d'une comptabilité publique plus fine, les coûts et les avantages que la protection de l'environnement ou sa destruction font peser sur la collectivité nationale ?

Laurent Fabius : Tout à fait. Vous vous rappelez la formule de Paul Valéry : "*Qu'est-ce que c'est qu'un expert ? C'est quelqu'un qui se trompe selon les règles.*" Il faut éviter que les experts ne se trompent et modifient souvent les règles. Ce que vous dites est plein de force. Si on veut avoir une vision et une pratique de long terme, il faut que les règles d'évaluation prennent en compte ce souci du long terme. Sinon, on dira que les choix sont objectifs et ils ne le seront que prétendument. Lorsqu'on a fixé le critère, on a fixé la solution. L'incitation que vous prononcez est parfaitement pertinente.

François Gourdon : Merci, monsieur le Ministre.

Voici les dates des prochains débats du Comité 21 :

- le 31 octobre, Laurence Tubiana, Conseiller pour l'Environnement auprès du Premier ministre.
- le 20 novembre, Charles Josselin, Ministre délégué à la Coopération et à la Francophonie.
- le 18 décembre, Yves Cochet, Ministre de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement.
- le 17 janvier, Marie-Noëlle Lienemann, Secrétaire d'État au Logement.